ESTIMATES

Law Commission of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2000

Canada

Improved Reporting to Parliament
Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/81-2000
ISBN 0-660-61356-5

101-03805/

Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis the *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two separate documents: a *Report on Plans and Priorities* tabled in the spring and a *Departmental Performance Report* tabled in the fall.

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

The Fall Performance Package is comprised of 83 Departmental Performance Reports and the President's annual report, *Managing for Results 2000.*

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 2000 provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's *Report on Plans and Priorities* for 1999-00 tabled in Parliament in the spring of 1999.

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine its management systems and performance framework. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7167
Fax (613) 957-7044

Law Commission of Canada

Performance Report

For the
period ending
March 31, 2000

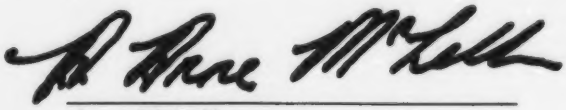

Anne McLellan
Minister of Justice

Table of Contents

I	**President's Message**	1
II	**Commission's Performance**	3
	Societal Context	3
	Performance Results Expectations and Chart of Key Results Commitments	4
	Performance Accomplishments	5
III	**Consolidated Reporting**	13
IV	**Financial Performance**	15
V	**Overview**	19
	Mandate	19
	Mission	19
	Organization	19
VI	**Other Information**	21

Section I President's Message

Canadians understand their society as a complex web of relationships that emerge through the interplay of social, cultural, religious and economic forces. Law both responds to and helps constitute these relationships. This does not mean that today's law is always appropriate to the hopes and expectations that Canadians have for themselves, for their families, for their communities, and for their society. In many cases, it is not. For this reason, the focus of Commission activities has been on projects that expose the assumptions and attitudes that frame how the law conceives relationships. The goal has been to imagine other ways of fostering and affirming relationships as a first step towards refashioning legal and policy debates.

In its first year of operation, the Law Commission sought to stake out a position about the relationship between official law and the law that emerges in the everyday interaction of Canadians with each other: *living law*. In its second year of operation, as work on the Ministerial Reference was fully engaged and as studies of restorative justice, urban Aboriginal governance, new forms of family relationships, and changing workplace relationships was undertaken, its ambition was to emphasize how the success of law depends on its sensitivity and responsiveness to issues of justice: *just law*.

This past year, which also marks the conclusion of the initial term of office of those Commissioners appointed to establish the Commission in 1997, the Commission has oriented its research and other activities to enhance the capacity of Canadians to overcome society's excessive reliance on "official law from the centre". Disanchoring interpersonal relationships from static and outmoded concepts, detaching individual and group identity from its recognition by the state, uncoupling governance from government, and separating self-interested rent-seeking from responsive economic regulation are the central themes that it believes are needed to vindicate a conception of law more attuned to contemporary *relationships*.

Law is a precious resource. Through it, Canadians negotiate personal and family relationships, social and community relationships, economic relationships, institutional relationships and governance relationships. Sometimes our reflexes about the forms and purposes of law should give us pause. In our relationships with each other we have too often made rights and obligations the only measure of our entitlements, our duties and our expectations. Sadly, we have come to disparage the capacity of law to educate, to incite debate, to guide and to empower.

These past three years, the Commission has often taken a critical look at its own intellectual framework. In doing so, its ambition has been to scrutinize how well its activities address the challenges of pluralism, the capacity of law to treat citizens as moral agents, and the role of law in overcoming imbalances of social power. In the end, if the Law Commission is not itself able to critique how well its research is actually furthering the understandings of law it has adopted to guide this research, it is not meeting one of its principal statutory objectives.

The capacity and the willingness to hold its own work up for evaluation is, after all, a central justification for establishing an independent agency as a vehicle for renewing the law. Moreover, in doing so, the Commission re-iterates its commitment to engaging Canadians in the process of making informed choices about the kind of law that they feel is needed to achieve a responsive, relevant, accessible and just legal system.

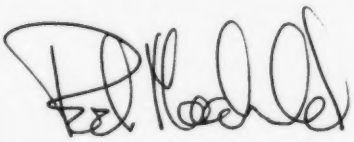

Roderick A. Macdonald

Section II Commission's Performance

The Law Commission of Canada (thousands of dollars)	
Planned Spending	3,011
Total Authorities	3,151
1999-2000 Actuals	2,913

Societal Context

Objectives

The Law Commission of Canada studies and keeps under systematic review, in a manner that reflects the concepts and institutions of the common law and civil law systems, the law of Canada and its effects. Its ultimate objective is to provide independent advice on improvements, modernization and reform to ensure a just legal system that meets the changing needs of Canadian society and of individuals in that society.

Strategic Priorities

Drawing on ideas suggested by a broad spectrum of groups and individuals, the Law Commission has identified four strategic themes that will frame its work in its first five years:

> ***Personal Relationships:*** The Commission will look closely at how the legal system deals with relationships of dependence and interdependence.
>
> ***Social Relationships:*** The Commission will undertake research on how the legal system recognizes diverse social relationships in a changing socio-demographic context.
>
> ***Economic Relationships:*** The Commission will explore how best to structure law to enhance the country's economic strength while protecting fundamental social values.
>
> ***Governance Relationships:*** The Commission will study public decision making and governmental institutions and make proposals that further enhance openness and accountability.

Social and Economic Factors

Canadians want their law to embody justice, and their legal systems to support this ideal. They expect legal institutions to be accessible and accountable. They want the law to

respect and promote the values of their democratic political tradition. At the same time, they desire law that is responsive to the emerging needs of society.

The pace and depth of social change challenge the adequacy of contemporary law and legal institutions. The law is often outdated in its assumptions, its policies and its prescriptions. Some legal institutions, as well as some legal procedures and practices, have become obsolete or ineffective. Governments require independent, strategic and timely advice on legal policy to assist them in recognizing these deficiencies and finding appropriate remedies.

The economic context in which the law operates is also rapidly changing. Technological innovations have led to significant changes in the workplace, the creation of new forms of property and wealth, new forms of doing business and the emergence of a knowledge-based economy. The globalization of trade and developments in international commerce have affected many of Canada's basic economic and social arrangements.

Expectations for law reform are broad, varied and sometimes contradictory. A key challenge for the Commission is therefore to identify those areas where its contribution can be both timely and instrumental in bringing about changes in the way the law is perceived, conceived and administered.

Given its limited resources, the Commission must also be acutely aware of what others in governments, universities and the private sector are doing in terms of research and policy development with regard to issues of law and society. Besides avoiding wasteful duplication, this allows the Commission to build on the efforts of other organisations and establish productive partnerships in pursuit of its goals.

Performance Results Expectations and Chart of Key Results Commitments

Chart of Key Results Commitments

To provide Canadians with:	As demonstrated by:
Advice to improve the justice of the law	• Relevant and timely **research** on issues of law and justice
	• An open **forum** about law and how it operates in Canadian society
	• Quality **recommendations** on improvement, modernization and reform of the law

Key Planned Results for 1999-2000

The 1999-2000 Report on Plans and Priorities outlined the following planned activities and results for each of the four strategic themes:

Personal Relationships

- Issue a discussion paper on how the law should respond to different models of contemporary domestic partnerships
- Issue a discussion paper on the results of the Commission's research on law and the personal relationships of older adults and how the law should accommodate the evolving social values that underlie these relationships
- Begin studies of relationships involving children as well as other relationships of dependence and interdependence

Social Relationships

- Publish a discussion paper that examines the potential of the concept of restorative justice as a guiding principle in Canadian law
- Issue a report establishing a conceptual framework highlighting the principles underlying restorative justice
- Launch studies that seek to apply the concept of restorative justice to selected areas of the law

Economic Relationships

- Hold a round table on organized crime as an economic activity
- Produce a discussion paper on organized crime as an economic activity
- Launch a multidisciplinary research competition, in association with the Social Sciences and Humanities Research Council, on the policy options open to governments for dealing with the impact of social dislocation caused by economic change
- Publish a series of papers on the policy options open to governments for dealing with the impact of social dislocation caused by economic change to be presented at a national conference

Governance Relationships

- Commission a study examining whether the concept of citizen agency can be used to organize research projects on governance relationships
- Conduct a research project on how to increase the participation of Aboriginal youth in urban governance
- Carry out a research project on what lessons government can learn from the private and voluntary sectors about how to recognize and manage diversity and social cleavages

- Conduct a research project on models of governance for the ethical conduct of medical research
- Publish a discussion paper consolidating the findings of these initiatives
- Issue a report on optimal processes for effective governance

Other Activities

- Sponsor research papers to be presented at an annual conference on "Legal Dimensions", in partnership with the Canadian Association of Law Teachers, the Canadian Law and Society Association and the Canadian Council of Law Deans
- Fund a multidisciplinary academic competition for research on "Relationships in Transition" in partnership with the Social Sciences and Humanities Research Council
- Co-host a conference on the implementation of the recommendations of the Royal Commission on Aboriginal Peoples, in association with the Indigenous Bar Association, the Canadian Bar Association and the Law Society of Upper Canada

Performance Accomplishments

In order to track its performance with respect to its Key Results Commitments, the Commission has developed a number of performance indicators. The following table lists these indicators and shows their relationship to the Key Results Commitments.

To provide Canadians with:	As demonstrated by:	Indicators
Advice to improve the justice of the law	• Relevant and timely **research** on issues of law and justice	A strategic agenda reflective of social trends and priorities
		A multidisciplinary research program that is focused and realistic
		Productive research partnerships and intergovernmental cooperation
	• An open **forum** about law and how it operates in Canadian society	Sponsorship of meetings, focus groups and conferences
		Continuing consultation with Canadians on research programs and recommendations
	• Quality **recommendations** on improvement, modernization and reform of the law	Development of new concepts of law and new approaches to law
		Proposals to improve the efficiency and accessibility of the legal system
		Recommendations to eliminate obsolescence and anomalies in the law

This section sets out the Commission's performance accomplishments for each of the above performance indicators. It should be noted that the nature of the Commission's activities are such that many of them overlap one or more fiscal years. Also, the Commission has completed its third year of operation and much of the work that has been done in the first three years has been designed to lay the groundwork for future research efforts and recommendations. Accordingly, while this section focuses primarily on performance accomplishments, it also includes ongoing activities that will lead to specific results in the coming fiscal years.

Another important factor in assessing the Commission's activities is the significant level of effort that was devoted to responding to the Ministerial Reference dealing with institutional child abuse in Canada. From November 1997, when this report was requested, to March 2000, when the final report was released, a large part of the Commission's resources were committed to this important initiative.

A strategic agenda reflective of social trends and priorities

In 1997, the Commission developed a Strategic Agenda covering four strategic themes (personal relationships, social relationships, economic relationships and governance relationships). This agenda remains highly relevant and did not change in 1999-2000.

A multidisciplinary research program that is focused and realistic

The Commission has organized its research activities around a program that is focused, realistic and multidisciplinary. This research program is reviewed and updated annually. In 1999-2000, significant progress was made in conducting research under each of the four strategic themes.

Under the theme of *personal relationships*, four research papers on close personal adult relationships were launched and a computer database of relevant federal legislative provisions was assembled. A draft of a discussion paper on close personal relationships between adults was prepared and preliminary research and planning was conducted for a project on the relationship between immigrants and sponsors. Three research papers on the topic of relationships involving older adults were also published.

In the area of *social relationships,* the Commission published a discussion paper on restorative justice and launched studies applying this concept to selected areas of the law. In addition, four research studies were issued in support of the major report on institutional child abuse in Canada.

Under the theme of *economic relationships,* the Commission published a research study on organized crime as a reflection of the perverse consequences of economic relationships and initiated a study of the different theoretical justifications for governmental responses to economic shocks and the different policy instruments by which these responses may be put into effect.

In the area of *governance relationships,* five research papers – written by criminologists, law professors, social theorists, political scientists, public administration scholars and philosophers – were published on the theme of citizen agency. In addition, the Commission released a volume containing six studies on the Art of Legislation. Other studies were also undertaken, notably with respect to the governance of medical research involving human subjects.

Productive research partnerships and intergovernmental cooperation

Since its inception, a major focus of the Commission has been to work in partnership with other organizations in government, the universities and the private sector. This emphasis continued in 1999-2000. For example, the Commission sponsored a Legal Dimensions Competition in conjunction with the Canadian Association of Law Teachers, the Canadian Law and Society Association and the Canadian Council of Law Deans. Six papers were presented in a multidisciplinary joint session of these associations at their annual meetings.

Another important multidisciplinary research partnership is the Commission's five-year Relationships in Transition initiative with the Social Sciences and Humanities Research Council. The theme for 1999-2000 was economic relationships in transition and five major case studies are now underway.

In the *economic relationships* area of activity, the Commission collaborated with the Uniform Law Conference of Canada on a project examining the legal regime governing federal security interests. A joint project was also undertaken with the Canadian Policy Networks to explore the changing environment of the employment relationship and to assess what new regimes of legal regulation, across the full spectrum of human endeavour, may be necessary to respond justly to these changing relationships.

Under the *governance relationships* theme, a paper on urban Aboriginal governance was published in partnership with the National Association of Friendship Centres and a case study of how well different ethno-cultural groups integrate into Canadian society was co-sponsored with the Institute on Governance. The Commission also contributed to a series of studies on patterns of association in civil society, conducted by university professors and supported by the Privy Council Office.

Sponsorship of meetings, focus groups and conferences

The Commission was also very active in this area throughout the fiscal year in each of the strategic research themes.

In the area of *personal relationships,* it sponsored a conference on registered domestic partnerships in October 1999 and conducted study panels on adult personal relationships and older adult relationships in December 1999 and January 2000. The Commission also participated in a conference on population aging.

Under the *social relationships* theme, the Commission participated in conferences on conflict resolution (September 1999) and crime and safety (October 1999).

In the area of *economic relationships*, the Commission participated in round tables on federal security interests (June 1999) and economic shocks (December 1999).

Under the theme of *governance relationships,* the Commission held study panels on biomedical research in December 1999 and February 2000, as well as round tables on citizen agency (June 1999) and legislation (January 2000). In April 1999, it co-sponsored a conference on implementing the recommendations of the Royal Commission on Aboriginal peoples and in March 2000 it co-sponsored a forum on the treaty-making process.

Continuing consultation with Canadians on research programs and recommendations

The Commission has created an Advisory Council composed of 22 members, broadly representative of the socio-economic and cultural diversity of Canada, representing various disciplines and reflecting knowledge of both common and civil law. The Council met twice in 1999-2000.

In addition, the Commission made extensive use of the Internet in its outreach activities with the general public and with on-line discussion groups in order to stimulate debate on issues related to its strategic research agenda.

Development of new concepts of law and new approaches to law

Much of the Commission's research in 1999-2000 was focused on the development of new concepts of law and new approaches to law. The work of the Commission in the area of citizen agency (a round table and five research studies) is an example of a contribution that the Commission has made to transforming standard assumptions about law and governance. A similar re-orientation can be seen in the Commission's work on close personal relationships between adults, where the idea of asking what the legitimate interest of the state in all such relationships might be, has been advanced as an alternative to asking what types of relationships should be analogized to traditional marriage.

Proposals to improve the efficiency and accessibility of the legal system

The concept of restorative justice has great potential for improving the efficiency and accessibility of the legal system. In 1999-2000, the Commission issued a discussion paper on this subject and is undertaking additional research studies.

The major result in this area, however, was the publication in March 2000 of *Restoring Dignity: Responding to Child Abuse in Canadian Institutions.* This report examines different ways of providing redress for people who, as children, suffered physical and sexual abuse in government-run or government-sponsored institutions. The goal was to recommend responses that meet the needs of victims of abuse and address the concerns of

their families and communities. By placing survivors first, the Commission was able to evaluate existing legal institutions and processes that might be used to respond to the needs of survivors and suggest improvements to them. It was also able to identify and suggest other approaches that could be specifically designed to address the needs while still respecting fundamental legal values.

Recommendations to eliminate obsolescence and anomalies in the law

In March 2000 the Commission presented a brief to the Parliamentary committee studying Bill C-23 on the Modernization of Benefits and Obligations. It also presented a brief in response to a Department of Justice consultation paper on child victims and the criminal justice system.

Contribution to Government-wide Priorities

The Commission is an independent agency which operates at arm's-length from the government. As such, it is not required to organize its activities around the government's priorities in the same way as a line department, for example.

Nevertheless, the research projects and other activities in which the Commission is involved do contribute in a significant way to a number of the government-wide priorities set out in the *Speech from the Throne* in October 1999. The Commission views this as another dimension of the relevance of its activities.

A number of studies completed and in progress deal with relationships involving children, which relates to the priority on *children and youth*. The Commission's report on historical child abuse in Canadian institutions will have a major impact on the management of institutions for children and the way in which children are treated in these institutions.

The work of the Commission on economic relationships, particularly in regard to technological innovation and an evolving economic context, is closely linked to the priority on a *dynamic economy*.

The study panels on the governance of biomedical research on human subjects held during the year and the research studies on older adults' personal relationships are highly relevant to the priority on *health and quality care*.

Many of the activities of the Commission in the area of governance relationships will undoubtedly contribute to the government-wide priority on *stronger communities*. The new research initiatives under the social relationships theme to explore emerging forms of communities and the increasing importance of communities of interest rather than geographical communities will also feed into this government priority.

Much of the focus of the report on child abuse in Canadian institutions involved Aboriginal children. In addition, the Commission co-hosted a conference on the

implementation of the recommendations of the Royal Commission on Aboriginal Peoples and a forum on the treaty-making process. It also initiated a research project on the involvement of Aboriginal youth in urban governance. These activities relate to the priority on *Aboriginal people.*

Key Reviews, Audits and Evaluations

In the fall of 1999, the Commission underwent an external mid-term review of its performance, judged against the accountability framework approved by its Advisory Council. The conclusions of this review were that, given the short, two-year period of activities covered by the review, the Commission had established credibility in the constituencies to which it has reached out and that events are on course to achieve the various outcomes specified in the Commission's mandate. Indeed, the interviews conducted with a cross-section of stakeholders reveal that the Commission has adopted a unique and promising approach to law reform, has established meaningful and effective partnerships, has engaged in innovative multidisciplinary research and has opened up discussions into issues that have social, moral, economic and legal implications of great interest to Canadians.

III Consolidated Reporting

Statutory Annual Reports

Law Commission of Canada, Annual Report, 1999-2000, *Relationships*
(Law Commission of Canada Act, s. 23)

IV Financial Performance

Financial Performance Overview

The following financial tables depict the resources available to the Commission in 1999-2000 and how these resources were used.

As shown in Table 1 planned spending for 1999-2000 at the beginning of the year was $3.011 million. Additional spending of $140 thousand was approved by Parliament, increasing available resources to $3.151 million.

Of the $3.151 million available, the Commission spent only $2.913 million. This represents 92% of the total authority. Spending was slightly less than expected mostly because of delays in some research projects.

Financial Summary Tables

The following tables are applicable to the Law Commission of Canada:

Financial Table 1 Summary of Voted Appropriations

Financial Table 2 Comparison of Total Planned Spending and Actual Spending

Financial Table 3 Historical Comparison of Total Planned to Actual Spending

Financial Table I

Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ thousands)				
		1999-2000		
Vote		Planned Spending	Total Authorities	Actual
	Law Commission of Canada			
35	Program expenditures	2,861.0	3,000.5	**2,763.3**
(S)	Contributions to employee benefit plans	150.0	150.0	**150.0**
	Total for the Commission	**3,011.0**	**3,150.5**	**2,913.3**

Financial Table II

Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Commission's Planned versus Actual Spending ($ thousands)			
	1999-2000		
Law Commission of Canada	**Planned**	**Total Authorities**	**Actual**
FTEs	11	11	11
Operating	3,011.0	3,150.5	**2,913.3**
Capital	-	-	-
Grants and Contributions	-	-	-
Total Gross Expenditures	3,011.0	3,150.5	**2,913.3**
Less:			
Respendable revenues	-	-	-
Total Net Expenditures	3,011.0	3,150.5	**2,913.3**
Other Revenues and Expenditures			
Non-respendable revenues	-	-	-
Cost of services provided by other departments	107.0	107.7	**107.7**
Net Cost of the Program	3,118.0	3,258.2	**3,021.0**

Financial Table 3

Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Historical Comparison of Commission's Planned versus Actual Spending by Business Line ($ thousands)					
			1999-2000		
Business Line	Actual 1997-98	Actual 1998-99	Planned Spending	Total Authorities	Actual
Law Commission of Canada	1,206.4	2,415.6	3,011.0	3,150.5	**2,913.3**
Total	**1,206.4**	**2,415.6**	**3,011.0**	**3,150.5**	**2,913.3**

V Overview

Mandate

The mandate of the Law Commission of Canada is derived from the *Law Commission of Canada Act* which came into force in late April 1997. The Commission is directed under Section 3 of the Act to focus on four research orientations:

> ***New Concepts of Law:*** The Commission is to work toward the development of new concepts of law and new approaches to law.
>
> ***Efficiency and Accessibility:*** The Commission is to consider measures to make the legal system more efficient, economical and accessible.
>
> ***Stimulating Critical Debate:*** The Commission is charged with stimulating critical debate about law and how it operates in Canadian society. It is encouraged to forge productive networks with academic and other communities to ensure cooperation and coordination in law reform initiatives.
>
> ***Eliminating Obsolescence and Anomalies:*** The Commission is to work toward the elimination of obsolescence and anomalies in the current law.

Mission

The Mission of the Law Commission of Canada is to engage Canadians in the renewal of the law to ensure this it is relevant, responsive, equally accessible to all, and just

---

Guiding Principles

The following principles govern the manner in which the Law Commission of Canada pursues its mission:

Inclusiveness

The policies. procedures and practices of the Commission are open and inclusive. This involves canvassing a wide range of people affected by and concerned with law and justice, and giving a voice to those not ordinarily heard. The Commission is committed to making its work responsive and accessible to Canadians.

Multidisciplinary Approach

The Commission understands the law as part of the broader social and economic environment. A multidisciplinary perspective informs its search for the underlying causes of inadequacies in the legal system. To evaluate the law in its societal context the Commission will draw on diverse sources of legal and non-legal experience and expertise.

Innovative Practices

The Commission employs innovative research and management practices, and uses new technologies, where appropriate, for information gathering, evaluation, consultation and communication. It endeavours to be efficient in all aspects of its operations.

Partnerships and Networks

The Commission builds partnerships with organizations from the public and private sectors and with governments. It works closely with academic and other communities, as well as with centres of research. To avoid duplication of effort and to benefit from existing knowledge and capacity in addressing areas of common concern, it will forge dynamic and creative networks of persons and groups interested in improving the law. As a result most of the Commission research is conducted by external resources.

Organization

The Law Commission is a departmental corporation, accountable to Parliament through the Minister of Justice. The Governor in Council appoints the President and four part-time Commissioners on the recommendation of the Minister for terms not exceeding five years. The Commission is supported by a small Secretariat headed by an Executive Director.

The Commission has appointed a voluntary Advisory Council of 22 individuals and experts. They reflect Canada's socio-economic and cultural diversity, and represent a broad range of disciplines. The Council provides input and advice on strategic direction, on the Commission's long-term research program, performance review and other relevant matters.

Study Panels are appointed as needed to provide advice on specific research projects. Each panel, headed by a Commissioner, will be comprised of volunteer experts from multiple disciplines and members of affected communities. To support the Study Panels, research contracts are given to recognized experts in the private sector and academia.

Organization Chart

VI Other Information

Contacts for further information

Law Commission of Canada
11th Floor, Trebla Building
473 Albert Street
Ottawa, ON
K1A 0H8

Telephone: (613) 946-8980
Fax: (613) 946-8988
e-mail: info@lcc.gc.ca
Web page: www.lcc.gc.ca

Statutes Administered by the Law Commission of Canada

Law Commission of Canada Act (S.C., 1996, c.9)

BUDGET DES DÉPENSES

Commission du droit du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/81-2000
ISBN 0-660-61356-5

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – 2000.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, présiser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044

Commission du droit du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la
période se terminant
le 31 mars 2000

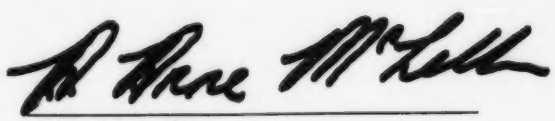

Anne McLellan
Ministre de la Justice

Table des matières

I	**Message du président**	1
II	**Rendement**	3
	Contexte sociétal	3
	Résultats escomptés et Tableau des principaux engagements en matière de résultats	5
	Réalisations	7
III	**Groupement des Rapports**	13
IV	**Rendement financier**	15
V	**Vue d'ensemble**	19
	Mandat	19
	Mission	19
	Organisation	19
VI	**Autres renseignements**	21

I Message du président

Les Canadiens et Canadiennes perçoivent leur société comme un réseau complexe de rapports issus de l'interaction de forces sociales, culturelles, religieuses et économiques. Le droit réagit à ces rapports autant qu'il contribue à les établir. Cela ne signifie pourtant pas que le droit actuel répond adéquatement aux attentes et aux espoirs que cultivent les Canadiens et Canadiennes pour eux-mêmes, leur famille, leur collectivité et leur société. Dans bien des cas, il ne l'est pas. C'est pourquoi la Commission s'est concentrée sur des projets exposant les postulats et les attitudes qui déterminent comment le droit conçoit ces rapports. Elle a voulu faire un premier pas vers le renouvellement des débats juridique et politique en imaginant d'autres manières d'entretenir et de soutenir ces rapports.

Dans sa première année d'activité, la Commission du droit a cherché à jalonner une position sur la relation entre le droit officiel et celui qui émerge de l'interaction quotidienne au sein de la population canadienne : *le droit vivant*. Dans sa deuxième année d'activité, alors que le travail sur le renvoi ministériel était résolument engagé et que les études sur la justice réparatrice, la gouvernance autochtone en milieu urbain, les nouvelles formes de rapports familiaux et l'évolution des relations en milieu de travail étaient entreprises, son ambition était de mettre en lumière le lien entre la réussite du droit et sa sensibilité, son ouverture aux dimensions de justice : *le droit juste*.

Cette année, qui marque aussi le terme du premier mandat de ses commissaires nommés en 1997, la Commission a orienté sa recherche et ses autres activités vers l'amélioration de la capacité de la population canadienne de surmonter l'excès de confiance de la société envers le « droit officiel émanant du centre ». Dégager les rapports interpersonnels des concepts statiques et désuets, détacher l'identité individuelle et collective de sa reconnaissance par l'État, dissocier la gouvernance du gouvernement et séparer la recherche intéressée d'un loyer de celle d'une régulation économique adaptée aux réalités de l'heure sont les thèmes fondamentaux qui, selon la Commmission, permettront de faire triompher une conception du droit mieux ajustée aux *rapports* contemporains.

Le droit est une précieuse ressource. C'est avec lui que les Canadiens et Canadiennes négocient leurs rapports personnels et familiaux, sociétaux et communautaires, économiques, institutionnels et de gouvernance. Nous gagnerions parfois à mettre en échec nos réflexes en matière de formes et d'utilités du droit. Trop souvent, dans nos rapports avec les autres, nous avons fait des droits et des obligations les seules mesures de nos libertés, de nos devoirs et de nos attentes. Malheureusement, nous en sommes venus à dénigrer la capacité du droit d'éduquer, d'inciter au débat, de guider et d'habiliter.

Dans les trois dernières années, la Commission a souvent jeté un regard critique sur sa propre démarche intellectuelle. Ce faisant, elle a voulu scruter l'opportunité de ses activités face aux enjeux du pluralisme, de la capacité du droit de traiter les citoyens et citoyennes comme des agents moraux et du rôle du droit dans la victoire sur les déséquilibres du pouvoir social. En définitive, si la Commission du droit n'est pas capable d'autocritique sur la mesure dans laquelle sa recherche fait progresser les compréhensions du droit qu'elle a adoptées pour orienter cette recherche, elle passe à côté de l'un des principaux objectifs que lui assigne la loi.

La capacité et la volonté de soumettre son propre travail à l'évaluation sont, après tout, parmi les principales considérations de l'établissement d'un organisme indépendant voué au renouvellement du droit. La Commission réitère ainsi sa détermination à engager les Canadiens et les Canadiennes dans un processus de choix informé sur le genre de droit qu'ils estiment nécessaire pour se donner un système juridique souple, pertinent, accessible et juste.

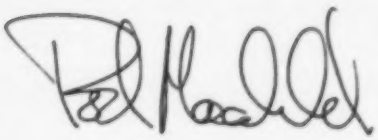

Roderick A. Macdonald

II Rendement

Commission du droit du Canada (en milliers de dollars)	
Dépenses prévues	3 011
Autorisations totales	3 151
Chiffres réels pour 1999-2000	2 913

Contexte sociétal

Objectifs

La Commission du droit du Canada étudie et revoit le droit du Canada et ses effets, d'une façon systématique qui reflète les concepts et les institutions des deux systèmes juridiques du Canada : le droit civil et la common law. Elle a pour objectif ultime de fournir des conseils indépendants sur les mesures d'amélioration, de modernisation et de réforme qui assureront un système juridique équitable répondant à l'évolution des besoins de la société canadienne et des individus qui la composent.

Priorités stratégiques

S'inspirant des idées mises de l'avant par un vaste échantillon de groupes et de personnes, la Commission du droit a défini quatre thèmes stratégiques autour desquels s'articuleront ses travaux durant ses cinq premières années :

Les rapports personnels : La Commission examinera en profondeur la façon dont le système juridique compose avec les rapports de dépendance et d'interdépendance.

Les rapports sociaux : La Commission entreprendra des recherches sur la façon dont le système juridique reconnaît les différents rapports sociaux dans un contexte socio-démographique en évolution.

Les rapports économiques : La Commission examinera des façons de mieux structurer le droit de manière à accroître la force économique du pays tout en protégeant les valeurs sociales fondamentales.

Les rapports de gouvernance : La Commission étudiera la prise de décision publique et les institutions gouvernementales, et fera des propositions visant à accroître la transparence et la responsabilité.

Facteurs sociaux et économiques

La population canadienne souhaite que les principes de droit qui la régissent soient empreints de justice, et que son système juridique appuie cet idéal. Elle souhaite que ses institutions juridiques soient accessibles et responsables. Elle souhaite que le droit respecte et soutienne les valeurs de sa tradition politique démocratique. Parallèlement, elle souhaite que ce droit soit ouvert aux besoins émergents de la société.

Le rythme et l'étendue des transformations sociales mettent en doute la pertinence du droit et des institutions juridiques contemporains. Les postulats, les politiques et les prescriptions du droit sont souvent surannés. Certaines institutions juridiques, tout comme certaines procédures et pratiques juridiques, sont devenues désuètes ou inefficaces. Les gouvernements ont besoin de conseils indépendants, stratégiques et opportuns pour les aider à reconnaître ces déficiences et à y trouver les remèdes appropriés.

Le contexte économique dans lequel évolue le droit change également rapidement. Les innovations technologiques ont entraîné d'importantes modifications dans le milieu de travail, la création de nouvelles formes de propriété et de richesse, l'adoption de nouvelles pratiques en affaires et l'émergence d'une économie fondée sur le savoir. La mondialisation du commerce et l'évolution des échanges internationaux ont touché bon nombre des éléments de base de l'économie et de la société canadiennes.

Les attentes en matière de réforme du droit sont étendues, variées et parfois contradictoires. L'un des grands défis de la Commission consiste donc à cerner les secteurs où sa contribution sera à la fois opportune et déterminante pour changer la façon dont le droit est perçu, conçu et administré.

Étant donné ses ressources restreintes, la Commission se doit d'être parfaitement instruite de ce qui se fait au sein des gouvernements, des universités et du secteur privé en matière de recherche et d'élaboration de politiques sur les questions de droit et de société. La Commission doit non seulement éviter des répétitions coûteuses et inutiles, mais renchérir les efforts d'autres organisations et établir des partenariats productifs pour atteindre ses objectifs.

Résultats escomptés et Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Fournir aux Canadiens	Démontrés par :
Des conseils pour rendre le droit plus juste	• Des travaux de **recherche** pertinents et opportuns sur des questions de droit et de justice
	• Une **tribune** de discussion sur le droit et son fonctionnement dans la société canadienne.
	• Des **recommandations** de qualité sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit.

Résultats prévus pour 1999-2000

Le Rapport sur les plans et les priorités 1999-2000 faisait état des activités et résultats escomptés suivants pour chacun des quatre thèmes stratégiques :

Rapports personnels

- Publier un document de discussion sur la façon dont le droit devrait réagir aux différents modèles d'union libre
- Publier un document de discussion sur les résultats des recherches de la Commission sur le droit et les relations personnelles des personnes aînées et sur la façon dont le droit devrait accommoder les valeurs sociales en évolution qui sous-tendent ces rapports
- Entreprendre des études sur les rapports personnels touchant les enfants et sur d'autres relations de dépendance et d'interdépendance.

Rapports sociaux

- Publier un document de discussion qui évalue le potentiel du concept de justice réparatrice en tant que principe d'orientation du droit canadien
- Publier un rapport qui établit un cadre conceptuel mettant en lumière les principes qui sous-tendent la justice réparatrice
- Lancer des études cherchant à appliquer le concept de justice réparatrice à quelques domaines du droit

Rapports économiques

- Tenir une table ronde sur le crime organisé en tant qu'activité économique
- Produire un document de discussion sur le crime organisé en tant qu'activité économique

- Lancer un concours d'étude multidisciplinaire, en association avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), sur les options de politique s'offrant aux gouvernements pour réagir aux dérèglements sociaux découlant des transformations économiques
- Publier une série de rapports définissant les options politiques en matière de réponse gouvernementale aux dérèglements sociaux découlant des transformations économiques, rapports devant être présentés lors d'une conférence nationale

Rapports de gouvernance

- Commander une étude examinant la pertinence du concept d'agence de citoyens pour organiser des projets de recherche sur les rapports de gouvernance
- Diriger un projet de recherche sur la façon d'accroître la participation de la jeunesse autochtone à la gouvernance en milieu urbain
- Exécuter un projet de recherche sur les leçons que les gouvernements peuvent tirer des secteurs privé et bénévole sur la reconnaissance et la gestion de la diversité et du clivage social
- Diriger un projet de recherche sur des modèles de gouvernance en matière d'éthique et de recherche médicale
- Publier un document de discussion groupant les résultats de ces initiatives
- Publier un rapport sur les processus optimaux de gouvernance efficace

Autres activités

- Parrainer des documents de recherche devant être présentés lors d'une conférence annuelle sur les « Perspectives juridiques », en partenariat avec l'Association canadienne des professeurs de droit, l'Association canadienne « droit et société » et le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit
- Financer un concours universitaire multidisciplinaire sur « les rapports sociaux en évolution », en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines
- Agir comme hôte conjoint, avec la Indigenous Bar Association, l'Association du Barreau canadien et le Barreau du Haut-Canada, d'une conférence sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones

Réalisations

Pour suivre ses progrès en regard de ses principaux engagements en matière de résultats, la Commission a mis au point un certain nombre d'indicateurs de rendement. Le tableau suivant en dresse la liste en précisant les liens avec les principaux engagements en matière de résultats.

Fournir aux Canadiens	Démontrés par :	Indicateurs
Des conseils pour rendre le droit plus juste	• Des travaux de **recherche** pertinents et opportuns sur des questions de droit et de justice	Un plan stratégique tenant compte des tendances et priorités sociales
		Un programme de recherche multidisciplinaire réaliste et bien ciblé
		Des partenariats de recherche productifs et une collaboration intergouvernementale
	• Une **tribune** de discussion sur le droit et son fonctionnement dans la société canadienne	Le parrainage d'assemblées publiques, de groupes de consultations et de conférences
		Une consultation régulière auprès de l'ensemble des Canadiens sur les programmes de recherche et recommandations
	• Des **recommandations** de qualité sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit.	L'élaboration de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques
		Des propositions visant à rendre le système juridique plus efficace et plus accessible
		Des recommandations visant à supprimer les règles de droit tombées en désuétude et les anomalies du droit

La présente section précise les réalisations de la Commission pour chacun des indicateurs de rendement ci-dessus. Il est à noter que la nature des activités de la Commission a pour résultat que plusieurs réalisations couvrent plusieurs exercices financiers. De même, la Commission a terminé sa troisième année d'activité et bon nombre des réalisations de ces trois années visaient à établir la base de futures recommandations et activités de recherche. Conséquemment, bien que la présente partie porte principalement sur les réalisations, elle touche aussi des activités courantes dont les résultats spécifiques se manifesteront au cours d'exercices financiers futurs.

L'effort considérable consacré au renvoi ministériel sur les mauvais traitements infligés dans le passé aux enfants placés en établissements est un autre facteur important de l'évaluation des activités de la Commission. De novembre 1997 à mars 2000, dates respectives de commande et de publication de ce rapport, une bonne part des ressources de la Commission étaient engagées dans ce grand projet.

Un plan stratégique tenant compte des tendances et priorités sociales

En 1997, la Commission a élaboré un programme stratégique couvrant quatre thèmes fondamentaux (rapports personnels, rapports sociaux, rapports économiques et rapports de gouvernance). Ce programme demeure hautement pertinent et n'a pas changé en 1999-2000.

Un programme de recherche multidisciplinaire réaliste et bien ciblé

La Commission a organisé ses activités de recherche en un programme ciblé, réaliste et multidisciplinaire. Ce programme de recherche est revu et mis à jour annuellement. En 1999-2000, les activités de recherche de chacun des quatre thèmes stratégiques ont beaucoup progressé.

Sous le thème *rapports personnels,* on a lancé quatre projets de recherche sur les rapports personnels étroits entre adultes et compilé une base de données informatisée sur les dispositions législatives fédérales pertinentes. On a produit une ébauche d'un document de discussion sur les rapports personnels étroits entre adultes et effectué la planification et recherche préliminaire pour un projet touchant les relations entre les immigrants et leurs parrains. On a également publié trois études sur les relations personnelles des personnes aînées.

Sous le thème *rapports sociaux,* la Commission a publié un document de discussion sur la justice réparatrice et lancé des études visant à appliquer ce concept à quelques domaines du droit. On a également publié quatre études à l'appui d'un important rapport sur les sévices infligés aux enfants dans des établissements canadiens.

Sous le thème *rapports économiques,* la Commission a publié une étude sur le crime organisé en tant que reflet des conséquences perverses des rapports économiques et commencé une étude des diverses justifications théoriques d'une réponse gouvernementale aux chocs économiques et divers instruments de politique pouvant concrétiser ces réponses.

Sous le thème *rapports de gouvernance,* la Commission a publié cinq rapports – rédigés par des criminologues, des professeurs de droit, des théoriciens sociaux, des experts en sciences politiques, des spécialistes de l'administration publique et des philosophes – sur le thème de l'agence de citoyens. La Commission a également publié un volume contenant six études sur l'art de la législation. D'autres projets de recherche ont également été entrepris, notamment sur la gouvernance de la recherche médicale sur les êtres humains.

Des partenariats de recherche productifs et une collaboration intergouvernementale

Depuis sa mise sur pied, la Commission s'est efforcée de travailler en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales, universitaires ou privées. Ses efforts se sont

poursuivis en 1999-2000. Ainsi, la Commission a parrainé le concours « Perspectives juridiques » en collaboration avec l'Association canadienne des professeurs de droit, l'Association canadienne « droit et société » et le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit du Canada. Six documents ont été présentés lors d'une séance de travail conjointe et multidisciplinaire de ces associations coïncidant avec leurs assemblées annuelles.

L'initiative sur les rapports en évolution menée conjointement avec le Conseil de recherches en sciences humaines est un autre partenariat de recherche multidisciplinaire d'envergure. Le thème pour l'année 1999-2000 touchait l'évolution des rapports économiques et cinq grandes études de cas sont actuellement en cours.

Sous le thème *rapports économiques,* la Commission a collaboré avec la Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada à un projet examinant le régime juridique gouvernant les intérêts fédéraux en matière de sécurité. La Commission a également entrepris avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques d'explorer l'environnement changeant des rapports d'emploi et d'évaluer quels nouveaux régimes de réglementation, d'un bout à l'autre de l'éventail des entreprises humaines, pourront être nécessaires pour répondre de manière juste à ces rapports changeants.

Sous le thème *rapports de gouvernance,* on a publié, en partenariat avec l'Association nationale des centres d'amitié, un document sur la gouvernance autochtone en milieu urbain. On a également coparrainé avec l'Institut sur la gouvernance une étude de cas sur la mesure dans laquelle les divers groupes ethnoculturels s'intègrent à la société canadienne. La Commission a aussi contribué à une série d'études sur les modèles d'association dans la société civile, menées par des professeurs d'universités et appuyées par le Bureau du Conseil privé.

Le parrainage d'assemblées publiques, de groupes de consultation et de conférences

La Commission a également été très active dans ce secteur tout au long de l'exercice financier, et ce pour les quatre grands thèmes stratégiques de recherche.

Sous le thème *rapports personnels,* elle a parrainé une conférence sur les unions libres enregistrées, en octobre 1999, et formé des comités d'étude sur les rapports personnels entre adultes et les relations personnelles des personnes aînées, en décembre 1999 et janvier 2000. La Commission a en outre participé à une conférence sur le vieillissement de la population.

Sous le thème *rapports sociaux,* la Commission a participé à des conférences sur la résolution de conflits (septembre 1999) ainsi que sur la criminalité et la sécurité (octobre 1999).

Sous le thème des *rapports économiques,* la Commission a participé à des tables rondes sur les intérêts fédéraux en matière de sécurité (juin 1999) et les chocs économiques (décembre 1999).

Sous le thème des *rapports de gouvernance,* la Commission a organisé des réunions d'experts sur la recherche biomédicale, en décembre 1999 et février 2000, ainsi que des tables rondes sur l'agence de citoyens (juin 1999) et la législation (janvier 2000). En avril 1999, elle a coparrainé une conférence sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones et, en mars 2000, elle a coparrainé un forum sur le processus d'élaboration de traités.

Une consultation régulière auprès de l'ensemble des Canadiens sur les programmes de recherche et recommandations

La Commission a créé un conseil consultatif représentatif de la vaste diversité culturelle et socioéconomique du Canada. Il est composé de 22 personnes représentant de multiples disciplines et reflétant la connaissance du droit commun et civil. Le conseil s'est réuni deux fois en 1999-2000.

Par ailleurs, la Commission a fait un usage intensif d'Internet dans ses activités de communication avec le grand public. Elle s'est servie de groupes de discussion en ligne pour stimuler le débat sur les enjeux liés à son programme de recherche stratégique.

L'élaboration de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques

Une bonne partie de la recherche de la Commission en 1999-2000 s'est concentrée sur l'élaboration de nouveaux concepts et de nouvelles perspectives juridiques. Le travail de la Commission au sujet de l'agence de citoyens (une table ronde et cinq études) est un bon exemple de la contribution de la Commission au chapitre de la transformation des postulats habituels au sujet du droit et de la gouvernance. Une réorientation similaire sous-tend le travail de la Commission sur les rapports personnels étroits entre adultes. On a en effet avancé l'idée de chercher à définir l'intérêt légitime de l'État dans ces rapports plutôt que de tenter d'identifier les types de rapports devant être considérés comme analogues au mariage traditionnel.

Des propositions visant à rendre le système juridique plus efficace et plus accessible

Le concept de justice réparatrice est très prometteur pour améliorer l'efficacité et l'accessibilité du système juridique. En 1999-2000, la Commission a émis un document de discussion à ce sujet et entrepris des études additionnelles.

Le principal résultat à cet égard a cependant été la publication, en mars 2000, du document intitulé *La dignité retrouvée : la réparation des sévices infligés aux enfants dans des établissements canadiens.* Ce rapport examine diverses façons de fournir réparation aux gens qui, durant leur enfance, ont souffert d'abus physiques et sexuels dans des institutions dirigées ou parrainées par les gouvernements. L'objectif était de recommander des réponses pour répondre aux besoins des victimes d'abus et soulager les inquiétudes de leurs familles et de leurs collectivités. En plaçant les survivants au premier rang, la Commission a pu évaluer les institutions et processus juridiques actuels pouvant

servir à répondre aux besoins des survivants et suggérer certaines améliorations. Elle a également pu cerner et recommander d'autres approches qui pourraient être conçues spécifiquement pour répondre aux besoins tout en respectant les valeurs juridiques fondamentales.

Des recommandations visant à supprimer les règles de droit tombées en désuétude et les anomalies du droit

En mars 2000, la Commission a présenté un mémoire au comité parlementaire étudiant le projet de loi C-23 sur la modernisation des avantages et obligations. Elle a également présenté un mémoire en réponse à un document de consultation du ministère de la Justice sur les enfants victimes et le système de justice criminelle.

Contribution aux priorités de l'administration fédérale

La Commission est un organisme indépendant fonctionnant séparément du gouvernement. À ce titre, elle n'a pas à organiser ses activités en fonction des priorités du gouvernement, comme doit le faire un ministère, par exemple.

Néanmoins, les projets de recherche et autres activités de la Commission contribuent de façon significative à plusieurs priorités du gouvernement canadien établies dans le *Discours du Trône* d'octobre 1999. La Commission voit cette situation comme une autre dimension de la pertinence de ses activités.

Un certain nombre d'études, terminées ou en cours, concernent les relations interpersonnelles touchant les enfants, ce qui rejoint la priorité portant sur *les enfants et la jeunesse.* Le rapport de la Commission sur les sévices infligés dans le passé aux enfants placés en établissement au Canada aura des répercutions considérables sur la gestion des établissements qui s'occupent d'enfants et sur la façon dont ceuxi-ci y sont traités.

Le travail de la Commission sur les rapports économiques, particulièrement en ce qui a trait aux innovations technologiques et à l'évolution du contexte économique, est intimement lié à la priorité ayant trait à une *économie dynamique.*

Les comités d'étude ayant travaillé durant l'année sur la gouvernance de la recherche biomédicale sur des êtres humains et les études sur les relations personnelles des personnes aînées sont hautement pertinentes à la priorité de *santé et de qualité des soins.*

Bon nombre des activités de la Commission en matière de rapports de gouvernance contribueront sans aucun doute à la priorité de l'administration fédérale touchant les *collectivités plus fortes.* Les nouveaux projets de recherche sous le thème des rapports sociaux, visant à explorer les formes émergentes de collectivités et l'importance accrue de collectivités d'intérêt plutôt que géographiques, alimenteront également cette priorité gouvernementale.

Une bonne partie du rapport sur les sévices infligés aux enfants dans les établissements canadiens concernait les enfants autochtones. La Commission a en outre coparrainé une conférence sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones et un forum sur le processus d'élaboration de traités. Elle a enfin lancé un projet de recherche sur la participation de la jeunesse autochtone à la gouvernance en milieu urbain. Ces activités sont liées à la priorité sur les *peuples autochtones.*

Principaux examens, exercices de vérification et évaluations

À l'automne de 1999, la Commission s'est soumise à un examen externe à mi-mandat de son rendement, qu'on a évalué par rapport au cadre de responsabilités approuvé par son conseil consultatif. Cet examen concluait, en considérant la courte période d'activité couverte par l'examen (deux ans seulement), que la Commission avait établi sa crédibilité dans les milieux abordés et que tout est en place pour qu'elle atteigne les divers résultats précisés dans son mandat. Des entrevues réalisées auprès d'un échantillon de personnes intéressées confiment en effet que la Commission a adopté une approche unique et prometteuse à la réforme du droit, établi des partenariats productifs, entrepris de la recherche multidisciplinaire innovatrice et engagé des discussions à propos d'enjeux sociaux, moraux, économiques et légaux d'intérêt primordial pour les Canadiens et Canadiennes.

III Groupement des Rapports

Rapports annuels statutaires

Commission du droit du Canada, Rapport annuel, 1999-2000, *Rapports réfléchis (Loi sur la Commission du droit du Canada, art. 23)*

IV Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Les tableaux financiers qui suivent indiquent les ressources mises à la disposition de la Commission en 1999-2000 et la manière dont elles ont été employées.

Comme l'indique le tableau 1, les dépenses prévues pour 1999-2000 au début de l'année étaient de 3 011 millions de dollars. Des dépenses additionnelles de 140 mille dollars ont été approuvées par le Parlement, faisant ainsi passer les ressources disponibles à 3 151 millions de dollars.

De ces 3 151 millions de dollars, la Commission n'a dépensé que 2 913 millions de dollars, soit 92 p. 100 des autorisations totales. Les dépenses ont été légèrement moindres que prévues, essentiellement en raison de retards dans certains projets de recherche.

Tableaux financiers récapitulatifs

Les tableaux suivants s'appliquent à la Commission du droit du Canada :

Tableau financier 1	Sommaire des crédits approuvés
Tableau financier 2	Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau financier 3	Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Tableau financier I

Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
		1999-2000		
Crédits		Dépenses prévues	Autori-sations totales	Dépenses réelles
	Commission du droit du Canada			
35	Dépenses de fonctionnement	2 861,0	3 000,5	**2 763,3**
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	150,0	150,0	**150,0**
	Total pour la Commission	**3 011,0**	**3 150,5**	**2 913,3**

Tableau financier II

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses totales réelles

Dépenses prévues de la Commission par opposition aux dépenses réelles (en milliers de dollars)

	1999-2000		
Commission du droit du Canada	**Dépenses prévues**	**Autori-sations totales**	**Dépenses réelles**
ETP	11	11	11
Fonctionnement	3 011,0	3 150,5	**2 913,3**
Capital	-	-	-
Subventions et contributions	-	-	-
Total des dépenses brutes	3 011,0	3 150,5	**2 913,3**
Moins :			
Recettes disponibles	-	-	-
Total des dépenses nettes	3 011,0	3 150,5	**2 913,3**
Autres recettes et dépenses			
Recettes non disponibles	-	-	-
Coût des services offerts par d'autres ministères	107,0	107,7	**107,7**
Coût net du programme	3 118,0	3 258,2	**3 021,0**

Tableau financier 3

Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses totales prévues de la Commission par opposition aux dépenses réelles (en milliers de dollars)					
			1999-2000		
Secteur d'activité	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Commission du droit du Canada	1 206,4	2 415.6	3 011,0	3 150,5	**2 913,3**
Total	**1 206,4**	**2 415,6**	**3 011,0**	**3 150,5**	**2 913,3**

V Vue d'ensemble

Mandat

Le mandat de la Commission du droit du Canada est dérivé de la *Loi sur la Commission du droit du Canada* qui est entrée en vigueur à la fin d'avril 1997. Aux termes de l'article 3 de la *Loi*, la Commission doit articuler ses recherches autour de quatre axes, à savoir :

Nouveaux concepts juridiques : La Commission doit travailler à l'élaboration de nouvelles perspectives et de nouveaux concepts juridiques.

Efficacité et accessibilité : La Commission doit instituer des mesures qui rendent le système juridique plus efficace, plus économique et plus accessible.

Encouragement du débat critique : La Commission a pour mission d'encourager la participation au débat critique au sujet du droit et de son mode de fonctionnement au sein de la société canadienne. On l'incite à établir des liens productifs avec tous les milieux – y compris universitaires – de façon à assurer leur coopération et leur coordination relativement aux initiatives de réforme du droit.

Suppression des règles désuètes et des anomalies : La Commission doit travailler à la suppression des règles de droit tombées en désuétude et des anomalies du droit.

Mission

La Commission du droit du Canada a pour mission d'engager les Canadiens et Canadiennes dans la réforme du droit, afin de s'assurer qu'il soit pertinent, dynamique, efficace, juste et accessible à tous et à toutes.

Principes directeurs

Dans l'exécution de sa mission, la Commission du droit du Canada s'appuie sur les principes suivants :

Ouverture

Les politiques et procédures de la Commission sont ouvertes et accueillantes. Cela signifie qu'elles tiennent compte de tout l'éventail des personnes qui sont visées par le droit et la justice et qui s'en préoccupent, et qu'elles permettent à des personnes qui ne se font pas entendre habituellement de s'exprimer publiquement. La Commission s'engage à ce que ses travaux soient adaptés et accessibles à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes.

Approche multidisciplinaire

La Commission perçoit le droit comme un élément du contexte socio-économique dans son ensemble. Elle tentera, en adoptant une perspective multidisciplinaire, de cerner les facteurs qui sous-tendent les lacunes du système juridique. Pour évaluer le droit dans son contexte social, la Commission s'appuie sur différentes sources d'expertise juridique et non juridique, et effectue des recherches empiriques.

Pratiques novatrices

La Commission utilise des techniques de recherche et de gestion novatrices, et elle se sert de la nouvelle technologie, le cas échéant, pour la collecte d'information, l'évaluation, la consultation et la communication. Elle entend être efficace dans tous les aspects de son fonctionnement.

Collaboration

La Commission établit des partenariats avec des organismes des secteurs public et privé et avec les gouvernements. Elle collabore étroitement avec les universités, ainsi qu'avec les centres de recherche. Pour éviter les doubles emplois et bénéficier des connaissances actuelles et de la capacité des autres à aborder des questions d'intérêt commun, elle établit des réseaux dynamiques et créatifs de personnes et de groupes soucieux d'améliorer le droit. En fait, la majorité des travaux de recherche de la Commission est effectué par des ressources externes.

Organisation

La Commission du droit est une agence ministérielle indépendante, responsable devant le Parlement par l'intermédiaire de la ministre de la Justice. Le gouverneur en conseil nomme le président et quatre commissaires à temps partiel, sur la recommandation de la ministre de la Justice, pour des mandats d'au plus cinq ans. La Commission est aidée dans ses fonctions par un petit secrétariat dirigé par un directeur exécutif.

La Commission a mis sur pied un Conseil consultatif bénévole composé de 22 particuliers et spécialistes. Ces personnes reflètent la diversité socio-économique et culturelle du Canada et représentent un vaste éventail de disciplines. Le Conseil aide à définir les orientations stratégiques et le programme de recherche à long terme de la Commission et se prononce sur l'examen du rendement et toute autre question pertinente.

Des comités d'étude sont formés, au besoin, pour fournir des conseils sur des projets de recherche particuliers. Chaque comité, dirigé par un commissaire, est composé de spécialistes bénévoles de diverses disciplines et de membres des collectivités touchées. Afin d'appuyer les comités d'étude, des contrats de recherche sont accordés à des spécialistes reconnus du secteur privé et du milieu universitaire.

Organigramme

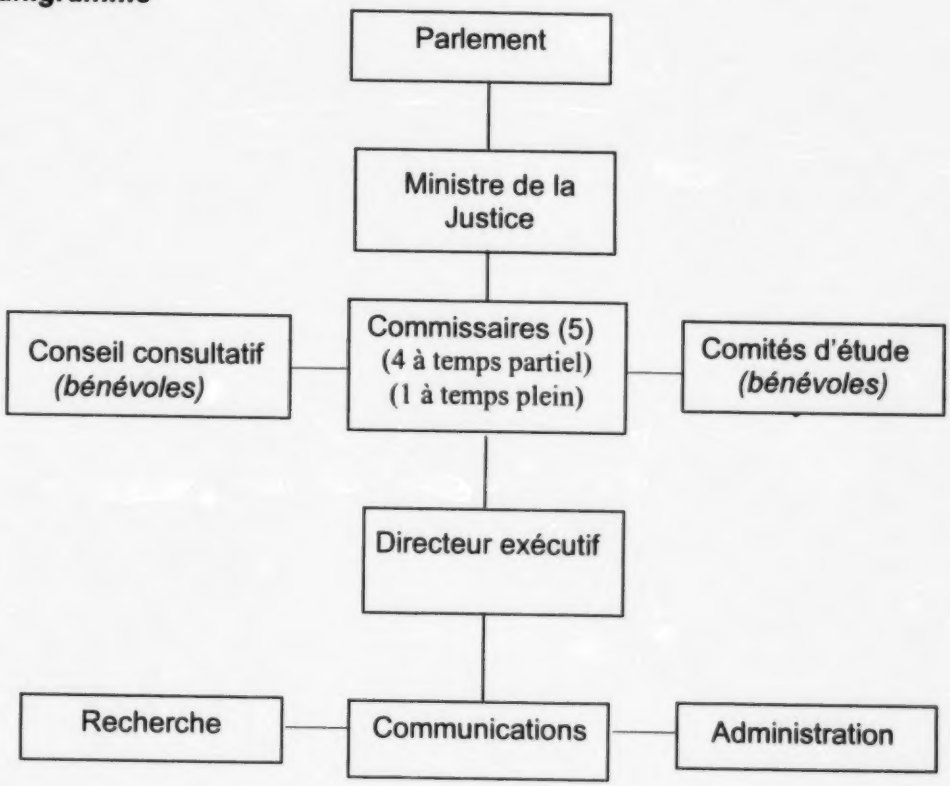

VI Autres renseignements

Point de contact pour plus d'information

Commission du droit du Canada
Édifice Trebla, 11e étage
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0H8

Téléphone : (613) 946-8980
Télécopieur : (613) 946-8988
Courrier électronique : info@cdc.gc.ca
Site Web : www.cdc.gc.ca

Lois administrées par la Commission du droit du Canada

Loi sur la Commission du droit du Canada (L.C., 1996, ch. 9)